



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 mai, 2022

ANBL publie ses résultats non vérifiés du quatrième trimestre et de la fin de l'année 2021-2022

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – ANBL a publié ses résultats non vérifiés pour le quatrième trimestre se terminant le 3 avril, 2022. Les ventes totales pour le quatrième trimestre (14 semaines) se sont élevées à 107,3 millions de dollars, soit 3,1 % de plus que pour le trimestre clos le 28 mars, 2021 (13 semaines).

Les principales tendances des ventes de produits pour le quatrième trimestre (27 décembre 2021 - 3 avril 2022) par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière (28 décembre 2020 - 28 mars 2021) comprennent :

- une augmentation des ventes de vins de 3,6 pour cent, soit une hausse de 0,9 million de dollars.
- une augmentation des ventes de spiritueux de 7,5 pour cent, soit une hausse de 1,9 million de dollars
- une augmentation des ventes de bière de 0,2 pour cent, soit une hausse de 0,1 million de dollars
- une augmentation des ventes de panachés et de cidres de 4,3 %, soit une hausse de 0,4 million de dollars.

" Je suis extrêmement fière de l'équipe d'ANBL pour son engagement continu à servir les Néo-Brunswickois ", a déclaré Lori Stickles, présidente et chef de la direction d'ANBL. " Cette année financière, nous avons connu une grande croissance et un grand succès grâce à notre équipe dévouée qui a continué à faire avancer l'entreprise malgré les défis de la pandémie de COVID-19. Nous sommes très fiers d'avoir versé plus de 200 millions de dollars à la province qui seront utilisés pour financer des programmes et des services précieux dans les communautés du Nouveau-Brunswick. "

Les ventes de produits préliminaires, provisoires et non vérifiées pour l'exercice de 53 semaines terminé le 3 avril 2022 se sont élevées à 519,9 millions de dollars, en hausse de 13,9 millions de dollars (2,8 %) par rapport à l'exercice précédent de 52 semaines (2020-2021), qui s'est terminé le 28 mars 2021. Le bénéfice net préliminaire, provisoire et non vérifié de l'exercice s'est établi à 199,0 millions de dollars, soit une baisse de 0,2 % par rapport aux résultats de l'exercice 2020-2021, qui étaient de 199,4 millions de dollars. Les états vérifiés seront inclus dans le rapport annuel de la société.

À propos d'ANBL

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis grâce à un réseau de 40 magasins de société, 88 magasins de franchise privés, 87

magasins de franchise de producteurs locaux et 67 épiceries. Son portefeuille comprend plus de 2 491 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, comme des panachés et du cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

Au cours des 46 dernières années, ANBL a constitué un réseau de magasins dans plus de 33 collectivités de la province et emploie actuellement environ 480 personnes.

En vertu d'une convention comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de rapports de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice financier de la société se termine le dernier dimanche le plus proche du 31 mars. En général, l'inclusion d'une semaine supplémentaire a lieu tous les cinq ou six exercices en raison de la date de fin d'exercice flottante de la société. Le prochain exercice de 53 semaines aura lieu au cours du présent exercice, en 2021-2022.

Personne-ressource pour les médias :

Emilie Dow

Spécialiste en communication

506-478-3634

media.relations@anbl.com